

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 avril 2019	N° 2019-210

Convocation du 19 avril 2019

Aujourd'hui vendredi 26 avril 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
M. Michel VERNEJOUL à M. Alain ANZIANI
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Cécile BARRIERE à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Odile BLEIN à M. Max GUICHARD
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Martine JARDINE à M. Jean TOUZEAU
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
M. Thierry MILLET à Mme Zeineb LOUNICI
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à M. Marc LAFOSSE
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Michel POIGNONEC à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

EXCUSE(S) :

M. Patrick PUJOL.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Philippe FRAILE-MARTIN à Mme Maribel BERNARD à partir de 10h15
M. Alain TURBY à M. Max COLES à partir de 11h20
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 11h30
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON à partir de 11h45
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Dominique IRIART à partir de 11h55
M. Didier CAZABONNE à M. Guillaume GUARRIGUES à partir de 12h00
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY à partir de 12h15
M. Alain CAZABONNE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 12h20
M. Eric MARTIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h20
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 avril 2019	Délibération
	Direction générale RH et administration générale Direction pilotage emploi et dialogue social	N° 2019-210

Réorganisation de l'Inspection Générale - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1) L'organisation actuelle des missions de contrôle

A l'heure actuelle, les fonctions de contrôle interne (audit et contrôle de gestion) sont exercées de manière centralisée par :

-Le Secrétariat général, qui comprend :

- o **La Direction du contrôle de gestion** (17 agents dont 1 directeur et 1 assistante de direction), composée de deux services :
 - *Contrôle de gestion externe* : 9 agents de catégorie A, contrôleurs de gestion. Sans être exhaustive, l'activité de ce service est principalement dédiée au contrôle financier des contrats de délégation de service public et marchés complexes (analyse des comptes et des modes de gestion), le contrôle analogue des sociétés d'économie mixtes, les services publics locaux et l'analyse des comptes des organismes auxquels la Métropole accorde des garanties d'emprunt. Des analyses financières ponctuelles sont également conduites à la demande d'autres services (ex. : comptes d'associations et d'organismes liés à Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux).
 - *Pilotage et gestion interne* : 6 agents de catégorie A, contrôleurs de gestion. Son activité porte sur la mise en place d'un système de pilotage interne (dialogue de gestion, indicateurs et tableaux de bord, analyse des coûts, pilotage stratégique...).
- o **Le Service performance, évaluation et audit** (4 agents) : 1 agent de catégorie A responsable de service, 2 agents de catégorie A auditrices et 1 agent de catégorie B assistante projet.
L'activité de ce service porte sur la conduite d'évaluations de politiques publiques, faites exclusivement par des consultants externes, et la réalisation d'audits.

-L'Inspection générale rattachée directement au Président (3 agents de catégorie A).

Elle intervient à la demande du Président pour mener des enquêtes administratives, des missions de

contrôles, des expertises particulières ou encore des audits. Depuis le 1^{er} janvier 2018, elle assure également les missions de référent déontologue, référent alerte éthique et référent laïcité pour la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et le Centre communal d'action sociale de Bordeaux.

Certaines directions générales, en raison de la spécificité de leurs compétences (eau, transports) disposent de contrôleurs de gestion « décentralisés », dont les compétences sont complémentaires de celles du « niveau central ».

Enfin, d'autres agents sont chargés de fonction d'inspection, dans le domaine très spécifique de l'hygiène et des conditions de travail, et qui ne sont pas prévus dans le projet de réorganisation.

2) La nécessité de revoir l'organisation des missions de contrôle

L'éclatement de ces missions de contrôle a amené à la réalisation d'un audit par un cabinet extérieur, pour identifier l'organisation la plus pertinente pour Bordeaux Métropole et les agents.

Dans le cadre de cette démarche, plus d'une cinquantaine d'agents ont été reçus en entretien, deux ateliers de travail ont été organisés et un questionnaire a été adressé à l'ensemble des acteurs, y compris les Directions d'appui administratives et financières.

L'audit a conclu à la nécessité de revoir l'organisation afin de mieux coordonner et conduire les travaux. Pour ce faire, il propose un plan de 8 actions :

- Construire une stratégie cohérente et efficace du contrôle et sensibiliser pour acculturer les agents.
- Améliorer les échanges d'informations pour obtenir un reporting des risques et des contrôles et une vision consolidée fiable.
- Mettre en place un dispositif pertinent de suivi des recommandations globales.
- Créer une approche par les risques à la base du dispositif de contrôle global, par la mise en œuvre d'une cartographie des risques, servant de socle à l'ensemble des acteurs.
- Formaliser les processus pour fiabiliser les référentiels de contrôles.
- Recadrer la procédure globale de recours aux AMO (Assistants à maîtrise d'ouvrage) de contrôle ou audit dans les fonctions métiers.
- Renforcer la communauté du contrôle pour homogénéiser et décroïsonner durablement le dialogue.
- Créer le cadre d'une utilisation consolidée des outils et d'une exploitation fiable des données de contrôle.

3) Modifications et calendrier proposés

Il est donc proposé le rattachement à l'Inspection générale :

- de la Direction du contrôle de gestion ;
- du Service évaluation performance et audit :

En raison de l'effectif de ce service et de ceux de l'Inspection générale, il est proposé de transformer le poste de responsable de service en poste d'auditeur(trice), pour répondre aux besoins en matière d'audit et d'enquêtes administratives afin d'éviter que deux services de trois personnes ne continuent à coexister. Le pilotage de l'ensemble de ces missions serait assuré directement par l'Inspecteur général.

- D'acter la dénomination « Inspection générale des services » :

Outre le fait qu'elle est la dénomination la plus couramment usitée dans les collectivités qui en sont dotées, elle permettrait de ne pas mettre plus en avant une mission (audit) qu'une autre (contrôle de gestion), ce que plusieurs agents ont souligné.

- le contrôle des régies :

Cette mission est actuellement exercée par la Direction générale des finances et de la commande publique, qui déploie un ambitieux plan de sécurisation des régies, en partenariat avec la comptable publique. Afin de ne pas perturber le travail actuellement mis en œuvre, il est proposé de surseoir à son rattachement à l'Inspection générale des services et de le proposer à l'occasion d'un Comité Technique ultérieur.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'arrêté du Président n°2016/2226 en date du 20 décembre 2016 arrêtant l'organisation générale des services,

VU l'avis émis par le comité technique du 6 mars 2019

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU'afin de permettre un meilleur fonctionnement des services, des ajustements ou des évolutions d'effectifs apparaissent nécessaires pour consolider les effectifs mutualisés et répondre à de nouveaux projets métropolitains.

DECIDE

Article unique : d'autoriser le rattachement de la direction du contrôle de gestion et du service performance, évaluation et audit à l'Inspection générale des services.

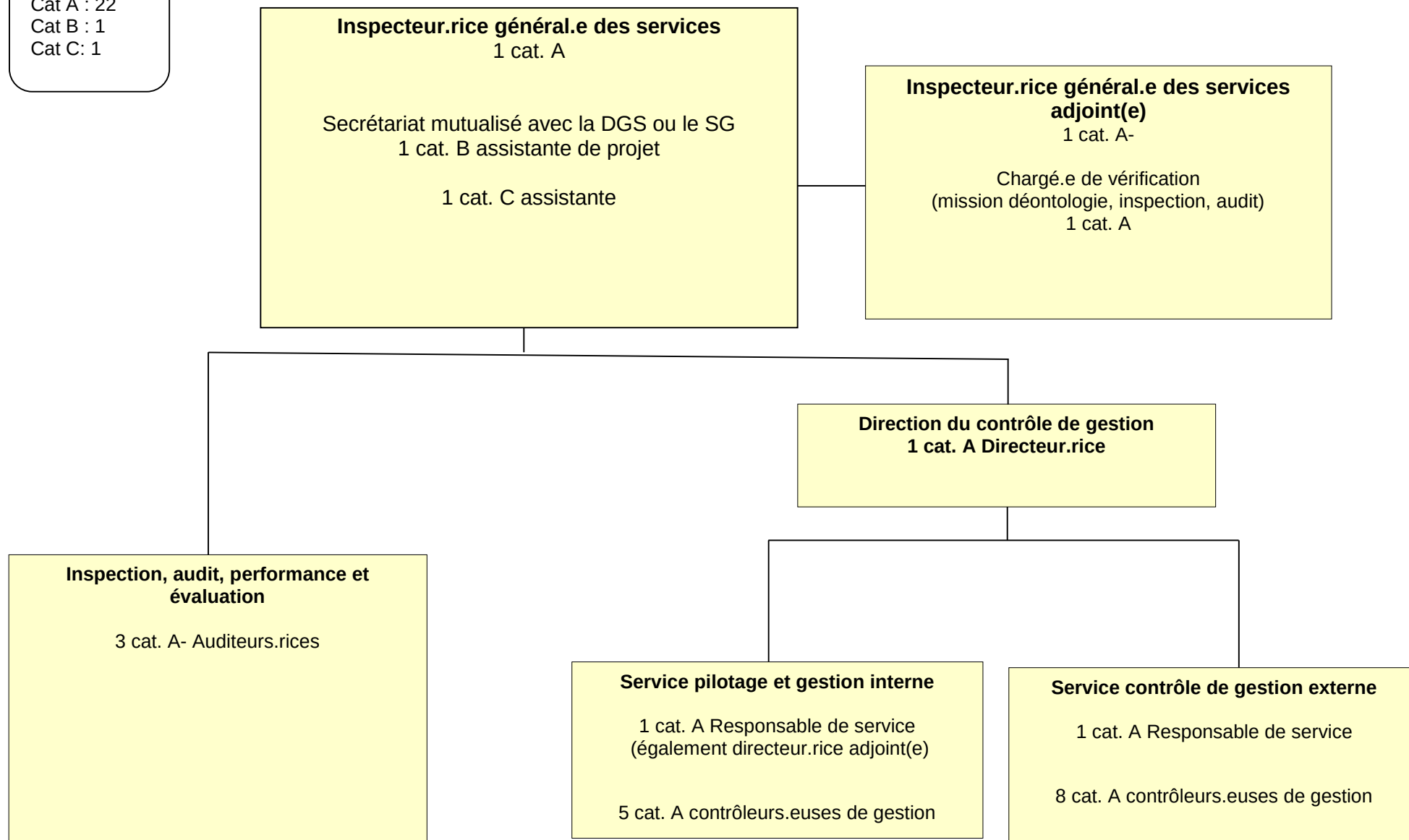
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 avril 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 AVRIL 2019	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2019	le Vice-président,
	Monsieur Jean-François EGRON

Effectif : 24
Cat A : 22
Cat B : 1
Cat C : 1

INSPECTION GENERALE DES SERVICES



Effectif : 16
Cat A : 16
Cat B : 0
Cat C : 0

DIRECTION DU CONTRÔLE DE GESTION

